

Société Destaire 17, Rue de Béthune, 17 LILLE (Tel. 66.86) Tous Appareils Destaires les plus modernes Radiographie Destaire PRIX MODERES

# Journal de LILLE

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

UN CAMION DELAHAYE DONNEZ-LE A VOTRE ENTREPRISE

## BILLET PARISIEN LE COMLOT CONTRE LE GENERAL VON SCHLEICHER

PARIS, 7 JANVIER (Mittelt). Le complot ourdi entre M. von Papen, l'ancien chancelier du Reich et Adolf Hitler pour déposer du pouvoir le Cabinet du général von Schleicher est un des épisodes les plus inattendus de la période de demi-dictature en Allemagne. On sait qu'une entrevue vient d'avoir lieu entre l'ancien chef du ministère dit « des barons » et le remuant agitateur tyrolien. Selon M. von Papen, cette entrevue s'est déroulée au pour but que l'ancien chef nationaliste et toute arrière-pensée d'attaque dirigée contre le général von Schleicher en aurait été exclue. Mais ce démenti embarrassé ne trouve crédit nulle part en Allemagne ni même hors d'Allemagne. On ignore pas les menées d'Hitler pour s'emparer de la chancellerie. Le chef nazi se console difficilement, en effet, d'avoir laissé passer l'occasion qui s'était offerte à lui, lors de la dernière crise ministérielle, d'accéder enfin au pouvoir. On se rappelle qu'il répondait alors avec hauteur les conditions posées par le président Hindenburg; mais son intransigeance lui fut d'écarter par ses partisans que par ses propres convictions. Ambitieux et vaniteux, l'ancien ouvrier sellier avait volontiers, quant à lui, payé de concessions importantes les voluptés du pouvoir. En l'occurrence, les troupes dirigées le chef. Aujourd'hui, il voit, la mort dans l'âme, l'autorité que s'est acquise le général von Schleicher qui applique pour son compte personnel la règle qui a valu au chef national-socialiste sa popularité. A son tour, le nouveau Chancelier du Reich flatte les masses populaires, se penche sur leurs misères, leurs inquiétudes et leurs besoins et parle de mettre bon ordre aux entreprises égoïstes des féodaux de l'industrie. Il entend se concilier les partis et n'être dictateur que du consentement de la majorité. De pareilles idées, surtout quand elles sont déjà acceptées de l'opinion, menacent directement le prestige des nazis. De fait, Hitler, qui a déjà vu son parti se scinder en deux, peut constater que ce qui était de ses partisans radicaux l'est ou tard le groupe des admirateurs du général von Schleicher. La seule diplomatie de ce dernier ferait de lui un dictateur bien plus respectable que Hitler, chef turbulent et égoïste.

## LE CINQUANTAIRE DE WAGNER

L'Allemagne se prépare à commémorer par de grands festivals musicaux le cinquantième de la mort de Richard Wagner, décédé le 13 février 1883.

## Le rapport des experts est remis à M. Chéron

Paris, 7 janvier. — Le ministre des Finances a reçu cette après-midi, M. Fournier, premier sous-gouverneur de la Banque de France, président du Comité des techniciens chargés de préciser la situation budgétaire et financière.

## « L'Arc-en-Ciel » est prêt pour le départ

Le Bourget, 7 janvier. — Le trimoteur « Arc-en-Ciel » a quitté l'aérodrome du Bourget cette après-midi pour rejoindre l'aérodrome d'Esternay d'où il partira incessamment pour l'Amérique du Sud.

## POUR BATTRE LE RECORD SUR LE PARCOURS AERIEN ANGLETERRE-AUSTRALIE

London, 7 janvier. — L'aviateur Bert Hinkley a quitté l'aérodrome de Farnborough à 2 h. 10, ce matin.

## LETTRE DE BRUXELLES 750.000 enfants suivent l'enseignement religieux

BRUXELLES, 7 JANVIER 1933. L'Ecole normale de Carlsbourg, dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne, est un des établissements belges les plus cotés en Belgique et à l'étranger. Elle a formé des générations d'instituteurs de premier ordre qui ont rendu et continuent à rendre au pays des services signalés. Inutile de nous arrêter longuement sur ce point. On connaît aussi bien en France que chez nous les mérites et la valeur de son enseignement. L'école de Carlsbourg est un des centres les plus vivants et les plus appréciés de l'enseignement chrétien. Ses directrices sont celles de tous les défenseurs de cet enseignement. Aussi attend-on avec une certaine impatience le numéro de janvier de la revue que Carlsbourg édite sous le titre de Revue belge de Pédagogie. On était curieux de savoir ce qu'elle allait dire de la guerre scolaire déclenchée par les nazis et quels commentaires elle allait faire autour de cet événement. La revue vient de paraître. Ses appréciations sont convaincantes; mais elles sont brèves, modérées, sans colère, ni menaces. Cependant, elle renferme deux pages de statistiques, de chiffres, toujours désagréables, à première vue, à parcourir, mais qui remplacent tous les discours, tous les articles de revues les mieux venus. On reconnaît, à ces statistiques froides, sèches, nues, l'esprit ferme d'un homme d'action, ennemi des nuées et des billevesées. Comment; il faut supprimer les écoles catholiques, les aller en attendant, parce que le pays est laïque, neutre et anticlérical? On dit, on écrit cela tous les jours. Minute! Et, sans aucune phrase, sans crieries inutiles, la Revue étudie à fond le problème, compare les données officielles et publie la STATISTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION ET DE LA MORALE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE BELGIQUE. En voici la conclusion: Ecoles communales: 5.103, avec 15.348 classes, 347.114 enfants y suivent le cours de religion; 26.577 seulement en sont dispensés et 50.100 élèves fréquentent des écoles sans cours de religion. Ecoles adoptées: 2.041, avec 8.273 classes; 261.833 élèves suivent le cours de religion. Ecoles adoptables: 1.308, avec 5.153 classes; 141.680 élèves suivent le cours de religion; 960 en sont dispensés; 1.165 sont dans des écoles où il n'y a point de cours de religion. Au total, il y a dans les écoles primaires belges: 750.026 élèves suivant le cours de religion contre 27.450 dispensés et 57.271 sans cours de religion, soit donc 750.000 enfants dont les parents veulent la religion à l'école contre 85.000 dont les parents n'en veulent pas. N'est-ce pas que ces chiffres de la Revue de Carlsbourg valent tous les discours et prouvent le bon droit des catholiques quand ils disent que la Belgique veut la religion à l'école, dans son immense majorité.

## Mgr Ruch est élu membre de l'Académie des Sciences

Paris, 7 janvier. — L'Académie des sciences morales et politiques a procédé samedi après-midi, à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Jusserand, décédé.

## La «star» Betty Compton et son directeur ligotés et dévalisés par un gangster

Mlle Betty Compton, l'actrice de cinéma bien connue, a été ligotée et dévalisée par un gangster qui a cambriolé son domicile et s'est emparé de bijoux évalués à 50.000 dollars. Un homme se présente chez elle, déguisé en garçon de course. Il la trouva couchée sur son lit avec son directeur, M. Lechin. Tirant brusquement un revolver de sa poche, il en menaça les deux joueurs, qu'il ligota et bâillonna à tour de rôle, avant de fouiller les meubles. Les deux victimes furent trouvées et libérées de leurs liens deux heures plus tard par une servante de Mlle Compton.

## Les experts américains en route pour Genève sont de passage à Paris



Les trois experts américains à la Conférence économique mondiale, photographiés à Paris: MM. JOHN W. WILLIAMS, professeur d'économie à l'université de Harvard; DOCTEUR EDWARD DRY, directeur des Services à la fondation Rockefeller et FREDERICK LIVESY, conseiller économique à Washington.

## LES CHAMBRES RENTRENT MARDI ET JEUDI M. CHÉRON DÉPOSERA SES PROJETS FINANCIERS

Paris, 7 janvier. — Comme il est prévu dans la Constitution, les Chambres législatives reprendront le 10 janvier, second mardi de l'année. Contouronné par son règlement, la séance de rentrée sera présidée par le doyen d'âge, M. Groussier, l'émérite député de la 10<sup>e</sup> circonscription de Lille, qui, né le 17 juin 1851, se trouve actuellement dans sa 82<sup>e</sup> année. L'ÉLECTION DU BUREAU Cette séance sera consacrée à l'élection du bureau de l'Assemblée qui comprend, outre le président, quatre vice-présidents, deux secrétaires et trois questeurs. M. Fernand Bouisson n'aura pas de concurrent au fauteuil présidentiel. Un poste de vice-président est vacant, celui de M. Miellel, dévot ministre des Pensions; trois candidats ont été présentés: MM. André Hesse, Deynis et de Charnat, deux membres du groupe socialiste sans chance de succès. Les autres vice-présidents sortants, MM. Moncelle, Henry Paté et Delbos, n'auront sans doute pas de concurrent. Les trois questeurs: MM. Barthe, Tranchesi et Cazalis, qui appartiennent aux rangs de la majorité, seront vraisemblablement réélus. Ils demeureront sans doute tous en fonctions, puisqu'ils n'ont été élus qu'il y a sept mois et que le renouvellement par roulement ne se produit qu'après une année complète. L'installation du président et des autres membres du bureau sera effectuée le mardi 12 janvier. Elle sera suivie de la fixation de l'ordre du jour.

## LES PROJETS DE M. CHÉRON

Il paraît probable que le ministre des Finances déposera jeudi, son projet de douzième provisoire que la Commission des Finances étudiera ensuite. Aussi, dès le lendemain, de sa rentrée, la Chambre se trouvera saisie d'un problème financier et budgétaire dont la solution constituera l'œuvre essentielle à réaliser au cours de la session qui va s'ouvrir. La discussion du budget de l'exercice 1933 ne sera pas entamée avant le mois de février.

## A QUAND LE BUDGET ?

Dans ces conditions, l'adoption définitive du budget n'aura pas lieu, semble-t-il, avant les vacances de Pâques, soit le 15 avril. Il faudrait ainsi deux autres douzièmes provisoires après celui du mois de février, quelle que soit la volonté du ministre des Finances de mettre un terme aussi promptement que possible à cette méthode dont les inconvénients ont été à plusieurs reprises déjà signalés. Pour hâter la discussion budgétaire, autant que pour éviter un accroissement du déficit, que le rapporteur général, M. Lamoureux, au cours d'une des dernières réunions de la Commission à la fin de décembre, a évalué à 16 milliards (comme non tenu de l'effort de renforcement réalisé par les lois du 15 juillet, du 17 septembre 1932, la première tendant au renforcement de l'équilibre, la seconde relative à la conversion des rentes), le ministre des Finances insistera dans le projet de douzième des propositions.

## Le «faiseur d'or», Dunikowski est condamné à deux ans de prison

Paris, 7 janvier. — La onzième Chambre correctionnelle a condamné, au début de son audience de cette après-midi, Dunikowski, l'homme qui se vantait de faire de l'or, à 2 ans de prison sans sursis et 100 fr. d'amende. Les parties civiles obtiennent les restitutions ou dommages-intérêts suivants: Société Finindus, 576.744 fr. 85; van Hoest, 1.325.673 fr. 85; Société de laboratoires électro-chimiques, 1 franc; le comte Sobanski, 540.000 francs; le comte Jean d'Archaingues, 350.000 francs. Le Tribunal, dans son jugement, déclare notamment que l'inculpé n'a jamais commencé d'expérience sérieuse, que, selon les experts son appareil était un tissu d'absurdités et que l'ensemble des faits qui lui sont reprochés constitue des manœuvres frauduleuses et des escroqueries. Lorsque le jugement a été rendu, Dunikowski s'est incliné devant le Tribunal et a dit, avec son accent polonais très prononcé: — Je demande à embrasser mes enfants. M. Dunikowski, qui avait assisté à toutes les précédentes audiences, ne se trouvait pas dans la salle. La permission d'embrasser ses enfants a été accordée à Dunikowski, qui a été emmené dans une petite salle où il a pu voir ceux qu'il va quitter pour deux ans. — Le taux d'escompte et des intérêts des avances faites par la Banque d'Italie a été réduit de 6 à 4 1/2 %.

## Le chômage tend à s'accroître dans les industries autres que le textile

Le « Journal Officiel » publie les renseignements suivants pour le Nord: L'amélioration précédemment signalée se maintient dans les industries textiles; par contre, le chômage tend à s'accroître dans plusieurs autres industries et notamment dans les industries métallurgiques et mécaniques et dans les entreprises de bâtiment et des travaux publics. Les 70 fonds de chômage ont activé alloués des secours à 31.976 chômeurs (27.741 hommes et 4.235 femmes), ainsi répartis: 6.923 par le fonds départemental groupant 236 communes et 25.053 par les fonds municipaux et après: Lille, 3.334; Roubaix, 3.904; Tourcoing, 1.801; Dunkerque, 1.274; Wattrelos, 713; Saint-Amand, 702; Croix, 691; Halluin, 684; Maubeuge, 645; Caudry, 541; Denain, 450; Fournies, 413; Armentières, 397; Lomme, 352; Valenciennes, 330; Hellemmes, 326; Hautmont, 323; Douai, 314. Baisnes, 285; Cysling, 253; Vieux-Condé, 246; Fresnes, 243; Wasmeux, 242; La Madeleine, 226; Dalbail et Loos, 224 chacun; Lamberville, 221; Anzin, 199; Condé, 183; Faches-Thurbais, 172; Aniche, 171; Sin-le-Noble, 170; Mouvaux, 165; Haubourdin, 163; Seclin, 161; Lys, 147; Marcq, 143; Ormaing, 141; Le Cateau, 140; Ronchin, 139; Louvroil, 138; Comines, 125; Cambrai, 125, et 1.503 dans 26 autres localités. La semaine dernière, on comptait 3.272 chômeurs secourus soit, pour cette semaine, une augmentation de 704 unités. En ce qui concerne le chômage partiel, 28 caisses spéciales ont alloué des secours à 2.616 ouvriers (3.090 hommes et 526 femmes); 1.116 sont secourus par le fonds départemental et 2.500 par les caisses municipales et après: Denain, 521; St-Amand, 480; Hautmont, 360; Maubeuge, 359; Vieux-Condé, 169; Estaires, 153; Halluin, 91; Loos, 64; Hazebrouck, 62, et 556 dans 18 autres localités. En outre, à Dunkerque, 181 marins au chômage complet reçoivent des allocations. D'autre part, 40 caisses de chômage, annexées aux syndicats ouvriers, dont plusieurs appartiennent aux industries textiles, allouent des secours à leurs membres. Le total des chômeurs secourus est de 1.805 (1.160 hommes et 645 femmes) en chômage complet et 1.068 (886 hommes et 182 femmes) en chômage partiel. Le chômage partiel pour 918 ouvriers et ouvrières, de trois jours pour 480, et quatre jours pour 198 et de cinq, six jours pour 72 ouvriers et ouvrières.

## La reprise des hostilités sino-japonaises

Chan-Hai-Koun, 7 janvier. — La guerre apparaît imminente entre la Chine et le Japon. Telle est l'opinion qui a cours en ce moment dans les milieux étrangers bien informés. On estime qu'il y a environ 8.000 soldats japonais à Chan-Hai-Koun, et que les Chinois envoient à la tête des renforts à Tchun-Ouan-Tao. Toute la gravité de la situation résulte du fait que les Chinois sont décidés à résister jusqu'au bout, tandis que les Japonais menacent de donner l'impulsion à leurs opérations militaires.

## ON RETROUVE A BORD CINQ DES VICTIMES

Cherbourg, 7 janvier. — Les recherches qui ont été faites, aujourd'hui, à bord de l'«Atlantique», ont permis de retrouver dans la mer cinq corps de victimes de l'incendie. Deux sont identifiés. Ce sont les chauffeurs Millet et Le Roux.

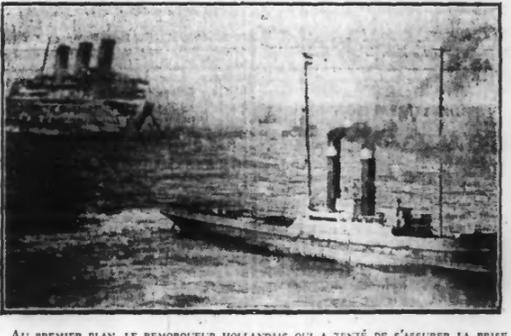
## L'ÉPAVE EST AMENÉE AU QUAI DU PORT EN EAU PROFONDE

Cherbourg, 7 janvier. — Toute la journée des promeneurs sont venus nombreux sur les quais ensoleillés. La coque de l'«Atlantique» dans la rade, sur une tranquille, entourée des remorqueurs. A 17 h., on aperçut que le paquebot allait être ramené au quai par un port en eau profonde. La décision de cette opération avait été prise, à 16 h. 30, par M. Quenian, président de la Chambre de commerce, en accord avec les autorités maritimes. A 17 h. 15, on coupa les chaînes de l'ancrage et le retour du paquebot commença. C'est le pilote Hue, qui commandait la délicate manœuvre. Vingt-cinq minutes plus tard, le bulbelement des sirènes annonça l'arrivée du paquebot. Sous le commandement de Schoofs, dix remorqueurs, il descendit à terre, un porte-voix à la main. Dans le porte-voix il parla au capitaine Gaston: — Tout va bien, lancez des cordes! — Par deux fois on recommença l'opération. L'«Atlantique», enfin, vint

## L'«ATLANTIQUE» A ÉTÉ CONDUIT EN EAU PROFONDE DE CHERBOURG

On a découvert à bord cinq cadavres

Cherbourg, 7 janvier. — L'«Atlantique» est en rade. A son arrivée, l'immense navire était entouré de dix remorqueurs. Il était illuminé, ayant le double feu blanc aux mâts et les feux rouges et verts indiquant bâbord et tribord; tous ces feux formaient dans la rade, éclairée par la lune, un véritable feu d'artifice mobile. Le spectacle était grandiose, quoique bien atténué. Le navire forme une masse noire. Sur l'avant, à la partie supérieure dévorée par l'incendie, s'échappent encore un léger nuage de fumée. Le convoi était précédé du mouilleur de mines « Polux » et du bateau-pilote. L'ordre normal du remorquage avait été rétabli et c'est l'avant en direction de la rade, que le navire a fait son entrée dans les eaux de Cherbourg. Les remorqueurs font éloigner ceux qui cherchent à faire le tour de l'épave. Il semble que l'opération d'entrée en rade ait été préparée dans le plus grand secret. Elle devait tout d'abord se faire ce matin, au jour, et c'est un peu par surprise que l'on a appris qu'elle allait avoir lieu en pleine nuit. Elle fut d'ailleurs parfaite au point de vue nautique. En observant la masse du paquebot incendié, on remarque que le mât avant pend à bâbord, et son extrémité trempe dans la mer. Les passerelles supérieures sont effondrées et l'on voit le jour au travers. Plus loin, le mât arrière est intact et l'on y voit flotter le pavillon français, que le capitaine Pichard est l'honneur de hisser hier après-midi. Tout a fait à l'arrière du navire, on voit aller et venir un petit limonjon qui indique la présence de quelques hommes, notamment du commandant Schoofs, qui a tenu à être à bord pour entrer son navire en rade. L'INCENDIE N'EST PAS ENCORE ÉTEINT Le navire donne 15° de gîte. Du côté tribord, on aperçoit l'embarcation qui, au moment où les hommes se sautaient, chavira, par suite de la rupture



AU PREMIER PLAN, LE REMORQUEUR HOLLANDAIS QUI A TENTÉ DE S'ASSURER LA PRISE DE L'ÉPAVE ET, A GAUCHE, L'«ATLANTIQUE».

d'un filin, précipitant tout le monde à la mer. Cette embarcation est restée suspendue, trempant dans l'eau. Aucune flamme n'est visible sur le navire, mais la fumée qui se dégage indique que l'incendie n'est pas encore complètement éteint. Le courant a stoppé à l'entrée de la petite rade, et on attendait l'heure de la marée. Plus tard, lorsque l'incendie sera éteint, quand le navire sera déposé et qu'on saura dans quelles conditions il peut être remorqué, on amènera l'immense bâtiment dans la grande cale de radoub. Demain, les capitaines des nombreux remorqueurs qui ont participé au sauvetage du navire, adresseront aux autorités consulaires leurs rapports de mer. Ils ont des propositions à faire valoir et le point de savoir s'ils ont accompli un sauvetage donnant lieu à une part sur la valeur de ce qui reste du navire, ou s'ils ont simplement prêté assistance et ont droit à ce titre à une légitime indemnité, donnera lieu à de longues contestations que seul un arbitrage d'experts pourra résoudre.

Le dernier, alors qu'il n'y avait plus rien à tenter. — Il a fait montre, a poursuivi M. Durand, du plus haut esprit de courage et d'abnégation. M. Durand a ensuite retracé quelques épisodes de la tragédie, et notamment le fait que trois chauffeurs n'ont pu être prévenus à temps d'évacuer le navire, un après-midi de fumée avait contraint leurs camarades à bouter précipitamment en retraite. M. Durand a alors demandé à M. Bauer de se faire l'interprète auprès du commandant Schoofs, du capitaine Gaston et de M. Hugues, lieutenant, — leur dire tout ce que les marins rescapés ont de respect et d'amitié pour leurs chefs. Il a demandé également qu'un télégramme soit envoyé à M. Léon Meyer, ministre de la Marine, pour lui faire le récit de ces mérites et de ces souffrances et des souffrances de ces héros efficients dont les rescapés ont été l'objet. En terminant, il a supplié la Commission de ne pas oublier ses hommes et a insisté sur la parfaite harmonie qui n'a cessé de régner, à bord de l'«Atlantique», dans ces heures pénibles. M. de Bournaie, administrateur en chef de la Marine, a succédé à M. Durand: — J'ai continué en vous, a-t-il dit, en s'adressant aux marins. Je sais que parmi vous il n'en est pas un seul pour commettre un sabotage quelconque. Aussi la Commission d'enquête, que j'ai vaie peut-être présider aura-t-elle à chercher ailleurs. Pour cela, je vous demande de me parler avec franchise avec toute votre loyauté de matelot. Il ne faut pas oublier que nous sommes en France, et que nous sommes Français. C'est pourquoi je vous prie de ne pas oublier de nous dire tout ce que vous savez de la catastrophe. Il est temps que l'on connaisse les véritables causes de pertes qu'elle a subies.

## LA RECHERCHE DES CAUSES DE L'INCENDIE

Paris, 7 janvier. — M. Léon Meyer, ministre de la Marine, a annoncé qu'il vient de constituer un Comité d'experts qui partira samedi soir pour Cherbourg, afin d'examiner l'épave de l'«Atlantique». Ce Comité d'experts qui sera, comme nous l'avons dit, composé de techniciens, aura pour mission de se rendre compte, autant que possible, des causes de l'incendie, de la marche suivie, des manœuvres qui ont été le plus près à une catastrophe. Le ministre espère que les observations consignées au rapport qui lui parviendra dans un délai très rapproché, lui permettront d'arrêter un plan